

Municipalité de Porrentruy
Conseil de ville
6 février 2025



Question écrite

**Plan de la nature en ville et Règlement Communal sur les Constructions (RCC) :
des précisions svp !**

Dans le cadre du Plan directeur de la nature en ville, la commune de Porrentruy proposait, pour mieux défendre son patrimoine naturel, de nombreuses adaptations très intéressantes du Règlement communal sur les constructions (RCC). Ces modifications étaient prévues pour la période 2023-2024 mais n'ont, à ce jour, pas encore été proposées.

Mais certains événements, particulièrement ceux en lien avec la volonté communale d'abattre l'ensemble des arbres du collège Stockmar, nous rappellent combien la nature en ville est sous pression, combien elle est importante et combien elle compte aux yeux de la population.

Ainsi le groupe PS-Les Vert-e-s souhaite poser les questions suivantes au Conseil municipal :

Question 1 : Une révision rapide du RCC semble ainsi plus pertinente que jamais. Où en est ce dossier et à quelle date est-il prévu de transmettre cette révision au Conseil de ville, ultérieurement à la population bruntrutaine ?

Question 2 : L'ensemble des adaptations du RCC proposées dans le cadre du Plan directeur de la nature en ville sera-t-il transmis au Conseil de ville et à la commission en charge du dossier ?

A l'exemple des platanes de Stockmar, le rapport d'un expert titulaire d'un brevet fédéral de spécialiste de soins aux arbres, en arrivant à des conclusions diamétralement opposées à la volonté communale d'une coupe rase de sécurité, questionne quant à l'efficacité du Plan de la nature en ville qui permet ce type d'action.

Question 3 : Le Plan directeur communal de la nature en ville doit représenter une réelle opportunité de mieux gérer la nature et la biodiversité sur le territoire communal. Quelle que soit l'issue en justice, l'épisode des platanes de Stockmar prouve que la mise en œuvre de cet excellent Plan peut encore être amélioré. A l'avenir, comment le Conseil municipal compte-t-il renforcer la mise en œuvre de ce plan ?

Pour le groupe PS-Les Vert-e-s
Baptiste Laville